



## **Protection des données : sommes nous fichés ?**

Les membres de l'association Vaulx-en-Velin entreprises se sont retrouvés vendredi 16 mars au Palais des sports, à l'invitation de l'Asul VV, pour un petit-déjeuner sur les thèmes de l'esprit sportif dans le management d'entreprise et du Règlement général relatif à la protection des données privées qui entrera en vigueur le 25 mai.

*"Comme nous avons des spécialistes de la question au sein de l'association, il nous semblait opportun d'organiser un tel temps d'échange pour informer l'ensemble de nos membres",* souligne Alain Villard, président de VVE.

L'adoption de ce nouveau règlement doit permettre à l'Europe de s'adapter aux nouvelles réalités du numérique. Il vise trois objectifs : renforcer les droits des personnes, notamment par la création d'un droit à la portabilité des données personnelles et de dispositions propres aux personnes mineures, responsabiliser les acteurs traitant des données et crédibiliser la régulation grâce à une coopération renforcée entre les autorités de protection des données.